



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



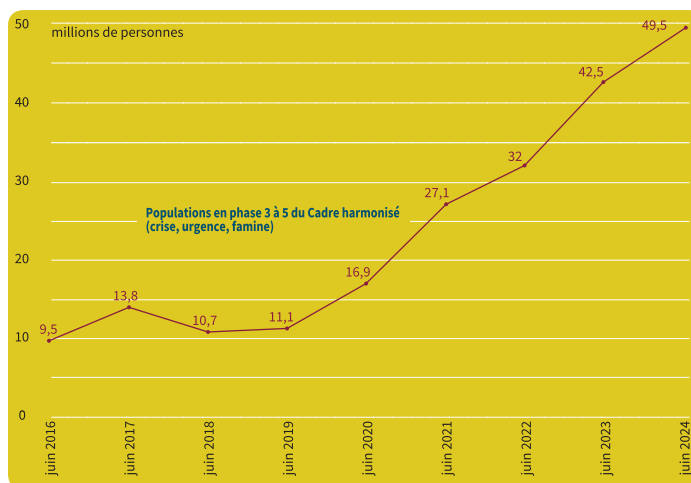
La stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire

LES MULTIPLES CHOCs et les mutations profondes que la région affronte placent désormais *plus de 40 millions de personnes en crise alimentaire (1)*, nutritionnelle ou pastorale grave. Pour y faire face et apporter des solutions durables et souveraines, la CEDEAO construit un dispositif de réponse dont les stocks de sécurité alimentaire constituent une des pièces maîtresses. En quelques années, ce dispositif original et inédit est devenu une réalité au service de « la CEDEAO des peuples ».

Un engagement politique fort

En 2012, les ministres de l'Agriculture des États membres de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté une stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire, afin d'apporter une réponse structurelle à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle que connaît la région. Cette stratégie s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre de la

(1) *Le système de stockage de sécurité :
une réponse à une explosion des sources de vulnérabilité*



RESOGEST



politique agricole régionale (l'ECOWAP). Elle a ouvert la voie à la création par les chefs d'État et de Gouvernement de la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) en 2013.

Un système régional intégré

La stratégie ouest-africaine de stockage combine quatre lignes de défense complémentaires (2) face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux crises pastorales.

Fondée sur les principes de complémentarité, de subsidiarité et de solidarité, la stratégie régionale de stockage contribue à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest. Ses outils et institutions durables, au service des peuples de la CEDEAO, du Tchad et de la Mauritanie, permettent de réduire les coûts humains et financiers des crises et de réduire la dépendance de la région à l'égard des mécanismes de solidarité et d'assistance internationale, mobilisés en dernier recours.

Les stocks de proximité, au plus près des populations

Les stocks de proximité constituent la première ligne de défense. Ils sont mis en place et gérés par des organisations locales (organisations de producteurs ou collectivités décentralisées) en capacité de répondre rapidement aux chocs, en attendant l'intervention des autres lignes de défense en cas de crise grave.

Il existe trois grands types de stocks de proximité :

1. *Les systèmes d'approvisionnement groupé* (banques de céréales, greniers de sécurité alimentaire...). Ils facilitent l'approvisionnement vivrier en période de soudure et de crise. Ils sont surtout situés dans les zones sahéliennes déficitaires en céréales.
2. *Les systèmes de commercialisation groupée* (coopératives de collecte, mise aux normes, stockage et commercialisation externe). Ils permettent de mieux valoriser les productions familiales et sont surtout situés dans les zones de production céréalière excédentaires.

(2) Le système ouest-africain de stockage de sécurité alimentaire



3. *Les systèmes d'approvisionnement en aliments du bétail* (banque d'aliments bétail). Ils favorisent la disponibilité d'aliments complémentaires des fourrages pour le cheptel et sont surtout dans les zones pastorales et agropastorales.

Les stocks de proximité contribuent à la sécurité alimentaire des populations en situation de crise alimentaire. Ils approvisionnent aussi les stocks nationaux et régionaux à travers les achats institutionnels.

Les organisations en charge de ces stocks ont capitalisé et partagé leurs bonnes pratiques à travers la conception d'un mémento du stockage de proximité. Ils ont également adopté une charte consignant leurs engagements en matière de bonne gestion des stocks. Ils proposent enfin aux États et aux organisations régionales, un cadre d'action multi-acteurs qui devrait faciliter des relations contractuelles entre ces lignes de défense complémentaires. Enfin, avec l'appui de la CEDEAO, un cursus régional de formation des élus et gestionnaires des stocks de proximité est en cours de déploiement, intégrant des formations décentralisées et une plateforme de formation en ligne.

Les stocks nationaux, des objectifs sociaux et de régulation des marchés

Les stocks nationaux de sécurité constituent la seconde ligne de défense. Ils sont gérés par les États, seuls ou avec un pool de partenaires financiers.

Ils sont de différentes natures (stock physique, réserve financière propre, réserve financière de partenaires financiers) et peuvent viser un ou deux objectifs : stocks de sécurité alimentaire et/ou stocks de régulation du marché (lutte contre la volatilité des prix).

Mutualiser des stocks au profit des plus vulnérables

Formalisé en 2012, le RESOGEST rassemble les structures publiques (sociétés d'État, agences, offices, commissariats...) en charge de la gestion des stocks publics nationaux de sécurité alimentaire dans les pays membres de la CEDEAO et du CILSS.

Avec l'appui de la CEDEAO, des avancées notables ont été obtenues depuis 2016 au niveau des aspects institutionnels du réseau (adoption de statuts et d'un manuel et de procédures) et de la mutualisation des compétences (voyages d'études, ateliers de renforcement de capacités). Chaque pays a aussi adopté de

L'ensemble des pays de la CEDEAO ont adopté en 2018 un référentiel des bonnes pratiques de gestion des stocks publics et un code de conduite en cours de transcription dans une directive régionale commune à la CEDEAO et à l'UEMOA.

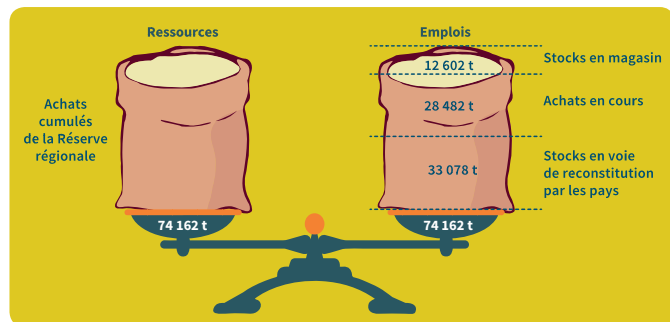
Avec l'appui de la CEDEAO, la plupart des pays se sont engagés dans la définition d'une politique explicite de stockage dotée d'instruments de gouvernance clairs et transparents et de manuels de procédures. Ils ont conçu des plans de contingence qui sont des outils d'anticipation et de préparation à la gestion de différents scénarios de crise. Plusieurs pays ont aussi déployé des formations de gestionnaires des stocks publics pour améliorer la gestion technique et financière des stocks.

manière souveraine une option de mutualisation de ses stocks :

- Mutualisation de 5 % de sa réserve nationale physique et/ou financière de sécurité alimentaire ;
- Mobilisation volontaire de ses stocks nationaux de sécurité alimentaire et d'aides financières au profit d'autres pays en cas de crise alimentaire ;
- Combinaison de ces deux options.

Cette mutualisation, qui reste à concrétiser, devrait constituer à l'avenir un des éléments de la troisième ligne de défense, en s'intégrant dans les modalités d'approvisionnement et de mobilisation de la Réserve régionale.

(3) Le capital physique de la RRSA au 31 décembre 2024

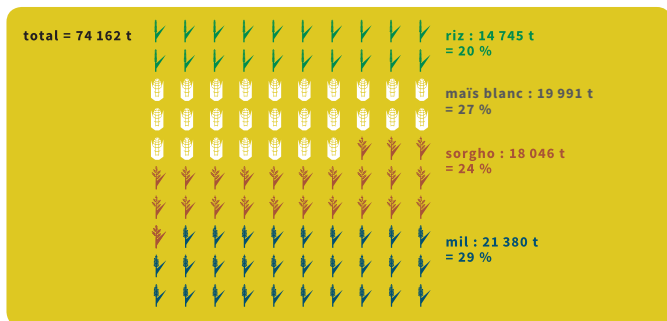


La Réserve régionale de sécurité alimentaire

La Réserve régionale de sécurité alimentaire, gérée par la CEDEAO, constitue la troisième ligne de défense. Elle a été créée par les chefs d'État et de Gouvernement en 2013 par voie d'Acte additionnel au Traité révisé de la CEDEAO. Elle complète les efforts des États membres pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée.

Cet instrument communautaire repose sur un stock physique et une réserve financière. *À fin décembre 2024, la RRSA disposait d'un capital physique de 74 162 tonnes de céréales (3),* entreposées dans les magasins des structures nationales de stockage. À

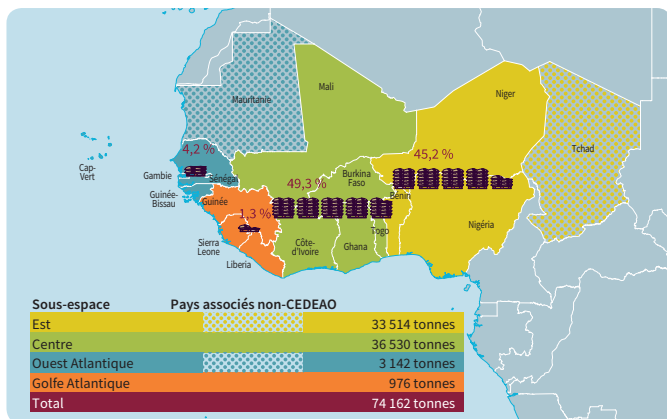
(4) La composition du stock physique au 31 décembre 2024



terme, le capital physique et financier devrait atteindre 411 000 tonnes. Cet objectif pourrait être revu à la hausse en raison de la croissance des besoins d'assistance alimentaire.

Ces stocks sont composés de riz, de maïs blanc, de sorgho et de mil (4), en respect des régimes alimentaires de base dans la région. Le panier pourrait s'étendre à d'autres produits prenant en compte l'évolution des régimes alimentaires et des besoins des populations vulnérables.

(5) Répartition des stocks physiques de la Réserve régionale de sécurité alimentaire



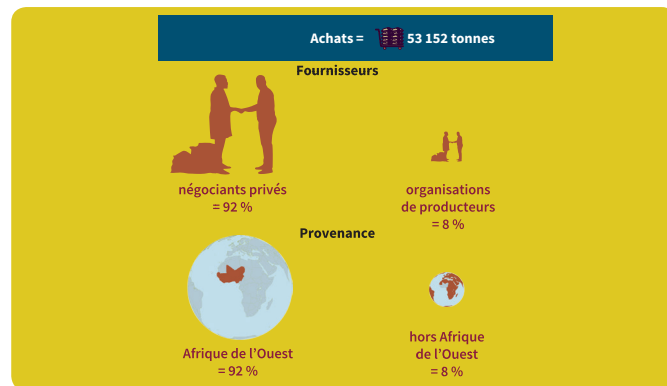
Le choix des sites d'entreposage des stocks physiques repose sur l'occurrence des crises dans les différents sous espaces de la région

(5). Le système s'appuie sur une contractualisation du stockage des produits de la RRSA avec les sociétés nationales disposant d'entrepôts disponibles et de capacités institutionnelles et humaines de gestion technique de ces stocks.

L'approvisionnement du stock physique (6) repose sur des procédures systématiques d'appels d'offres, qui visent par ailleurs à conférer un avantage aux achats régionaux. Soucieuses de s'approvisionner auprès des organisations de producteurs, les procédures d'achat devraient évoluer mais restent pour l'heure identiques pour toutes les catégories de fournisseurs. Les contrôles qualité et quantité sont effectués à toutes les étapes par la structure nationale de stockage et un bureau de contrôle indépendant, selon les normes du Codex Alimentarius définies par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les rotations techniques permettent de réduire les pertes de qualité des céréales en assurant leur renouvellement régulier, selon trois modalités possibles : (1) la contribution à la gestion des crises alimentaires dans le cadre des Plans nationaux de réponse aux crises ; (2) des contrats pluriannuels avec des dispositifs nationaux de filets sociaux (cantine scolaire par exemple) ; (3) en dernier ressort, des ventes sur le marché régional par offre publique.

(6) Achats par type de fournisseurs et origine géographique



La réserve financière constitue la seconde composante de la Réserve régionale. Elle est logée au sein du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation, géré par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Elle vise à assurer les coûts logistiques des interventions mais aussi à déployer des réponses diversifiées aux crises alimentaires, notamment en permettant d'acquérir des produits complexes à stocker de manière physique, comme les produits nutritionnels et les aliments du bétail. Au cours des trois dernières années (2021–2023) elle a été alimentée par le budget de la CEDEAO à hauteur de 15,6 millions de dollars.

Une gestion transparente et rigoureuse

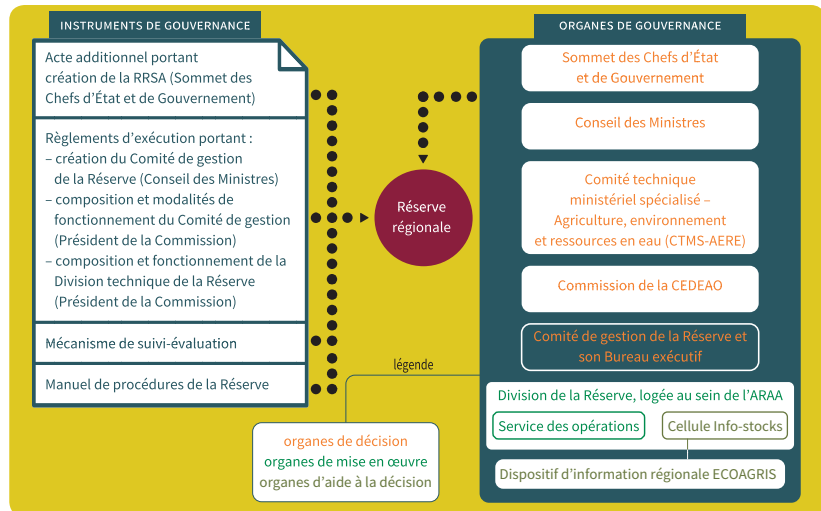
Le fonctionnement de la Réserve régionale repose sur une gestion transparente, équitable et prévisible (7). Pour cela, elle est dotée d'instruments juridiques et réglementaires ainsi que d'instances de gouvernance avec des rôles bien précis.

Le Comité de gestion et son Bureau exécutif sont au centre de la gouvernance de la Réserve. Il décide de l'ensemble des opérations qui entourent son fonctionnement : achats, rotations techniques et interventions en réponse à une crise. Il est présidé par l'État membre qui préside la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, associe tous les États membres, la Mauritanie et le Tchad, les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, RESOGEST), les réseaux régionaux d'OP, la société civile et le secteur privé. Les Partenaires techniques et financiers (PTF) peuvent y participer à titre d'observateurs.

La Division technique de la Réserve, logée au sein de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO, est l'organe technique de gestion de la RRSA comprenant un service des opérations et une cellule d'aide à la décision (cellule Info-stocks). Elle bénéficie de l'ensemble des services transversaux de l'ARAA (passation des marchés, gestion administrative et financière, communication...).

La cellule Info-stocks joue un rôle crucial d'aide à la décision en

(7) La gouvernance de la Réserve régionale



appui au Comité de gestion. Elle s'appuie à cette fin sur la plateforme régionale d'information agricole (ECOAGRIS), portée par la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS, permettant de réaliser les analyses de la situation alimentaire courante et projetée.

Le déclenchement de la Réserve régionale se fait sur la base d'une requête d'un pays membre de la CEDEAO adressée au Comité de gestion de la Réserve et selon des procédures rigoureuses et précises. Cette requête fait ensuite l'objet d'une note technique d'aide à la décision produite par la cellule Info-stocks et transmise au Comité de gestion qui décide de la mobilisation de la Réserve. Un memorandum d'entente est signé entre le Gouvernement du pays ayant formulé la requête et la Commission de la CEDEAO.

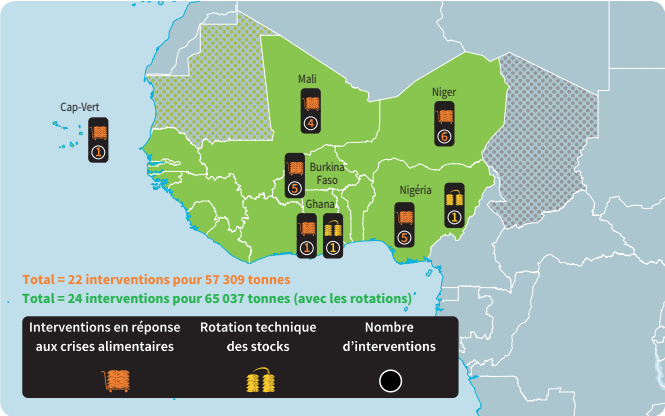
Quelques chiffres clés sur les interventions de la RRSA

Depuis sa création, la RRSA est intervenue à 22 reprises avec 2 rotations dans six pays (8) (Nigeria, Niger, Burkina Faso, Mali, Ghana et Cap-Vert) confrontés à des crises, pour un total de plus de 65 000 tonnes de céréales, ce qui correspond à la prise en

charge de la ration alimentaire de près de 4,3 millions de personnes pendant un mois. Elle est également intervenue sous forme de produits nutritionnels. Elle a réalisé ces deux opérations de rotation technique de stocks, l'une au Nigeria, l'autre au Ghana dans le cadre d'un programme d'approvisionnement des cantines scolaires.

La mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie est portée par les ressources institutionnelles, humaines et financières de la CEDEAO, en coopération avec l'UEMOA, le CILSS, le Réseau des sociétés nationales de stockage (RESOGEST), les organisations de producteurs agricoles, d'éleveurs et pasteurs, et avec l'appui technique et financier de leurs partenaires : Union européenne, agences de coopération française (AFD), américaine (USAID), espagnole (AECID), Banque mondiale, etc. De nouveaux partenaires considèrent ce dispositif stratégique et s'engagent à appuyer les institutions et acteurs régionaux dans la consolidation et l'extension de ce dispositif.

(8) Les interventions de la Réserve régionale depuis 2018



Partenaires professionnels :



Partenaires financiers :



Cette publication est éditée sous la seule responsabilité de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO. La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu de ce document pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de ce document dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright.

édition février 2025